




RÉFÉRENT CLASSIFICATION DES EMPLOIS DANS LA MÉTALLURGIE

Préparation au Certificat de Compétences Professionnelles de la Métallurgie CCPM 0017

 **Durée :** 1 journée / 7h (En présentiel)
4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la formation ne pourra pas être maintenue.

 **Formateur :** Diane ROZIÉ, Juriste en droit social

 **Lieu de la formation :** UIMM Auvergne Services,
9 rue du Bois Joli à Cournon d'Auvergne (63)

 **Public concerné et pré-requis :** DRH, responsable RH, gestionnaire RH, responsables de production participant aux descriptions et cotations des emplois de leur entreprise ou toute personne impliquée dans le déploiement du futur système de classement des emplois

Pré-requis : Connaître l'organigramme et l'organisation RH de son entreprise

Dates, informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
Délai d'accès : 1 mois - **Formation adaptée aux personnes en situation de handicap**

 **Supports documentaires :** support de formation, remise des outils paritaires et de la fiche descriptive d'emploi vierge.

Modalités d'évaluation :

- évaluation à chaud et à froid,
- quizz de connaissances en cours de formation,
- attestation de fin de formation
- **en option :** certification CCPM « Référent Classification des emplois dans la Métallurgie » (coût de certification 125€ en sus pour les frais de certification de l'UIMM Auvergne / ½ journée de passage de la certification)

 **Tarif :** 380€ HT en inter (en intra, nous consulter)

>> OBJECTIFS :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle classification des emplois, le référent sera reconnu pour sa connaissance précise de l'accord et sa pratique de la cotation des emplois.

A la fin de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier le rôle et les principes clés du futur système de classification Métallurgie,
- Expliquer le processus de mise en œuvre du futur système de classification,
- Elaborer une fiche descriptive d'emploi, au regard des attendus de la Convention Collective nationale,
- Mettre en œuvre le référentiel paritaire d'analyse des emplois et le tableau de classement.

>> PROGRAMME

1. Rôle et place du nouveau système de classification dans son contexte :

- Contexte de l'évolution du dispositif conventionnel de la branche de la Métallurgie
- Rôle d'un système de classification
- Grands principes de l'accord : objet du classement, exigence de fiches descriptives d'emploi, classement de l'emploi sur la base de critères classants sur une échelle unique

2. Elaborer une fiche descriptive d'emploi :

- Un peu de terminologie : métier, emploi, activités, compétences
- Intérêt et méthode d'élaboration d'une cartographie préalable des emplois actuels
- Structure d'une fiche descriptive d'emploi
- Méthodologie de construction d'une fiche descriptive d'emploi
- Les bonnes questions à se poser pour la construction de la fiche descriptive d'emploi
- La bonne utilisation des verbes d'actions
- Etude de cas concrets et exercice pédagogique

3. Coter et classer les emplois

- Définition des 6 critères classants et des degrés d'exigence
- Apprécier le degré d'exigence, pour chacun des critères classants, en fonction du contenu de l'emploi
- La question du diplôme au regard du futur dispositif de classification Métallurgie
- Evaluer un contenu d'emploi
- Prendre en compte la progressivité des niveaux d'exigence de chacun des degrés
- Etude de cas concret et exercice pédagogique

4. Le processus de mise en œuvre du système de classification

- Les étapes de la méthode de classement des emplois
- Les bonnes pratiques, les points de vigilance
- Les questions récurrentes

Méthode pédagogique mobilisée :

Cette formation vous donnera une méthodologie pour réaliser des descriptions d'emploi aux nouvelles dispositions conventionnelles ainsi que réaliser la cotation des emplois conformément au référentiel de la branche. Enfin, vous pourrez déployer le futur système de classification dans votre entreprise.



Une sensibilisation pratique aux nouvelles règles de classification des emplois
Des conseils utiles pour éviter les risques
Une formation adaptée au milieu industriel
Des quizz et des exercices pratiques de cotation